



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Ressources Humaines
Division des Enseignants du Privé
DEP

Affaire suivie par Charlotte BAUER

Tél : 01 44 62 42 25

Mél : charlotte.bauer@ac-paris.fr

12, Boulevard d'Indochine
CS 40 049
75933 Paris Cedex 19

DIVISION DES ENSEIGNANTS DU PRIVE

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADÉMIQUE ILE DE FRANCE,
RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS,
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS DE PARIS ET D'ÎLE DE FRANCE**

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article R. 914-19 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Le nombre de contrats offerts au titre de l'année 2024 au second concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat de l'académie de Paris est de 45.

Le nombre de contrats offerts répartis entre les différents centres de formation est le suivant :

- Néher : 5 postes.
- Eurécole : 5 postes.
- ISFEC : 35 postes.

Article 2

La secrétaire générale de l'enseignement scolaire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 14 décembre 2023

Pour le Recteur de la région académique Ile-de-France,
Recteur de l'académie de Paris,
Chancelier des universités de Paris et d'Ile-de-France,
et par délégation,
La Directrice académique des services de l'Education nationale
chargée des écoles et des collèges,


Christelle GAUTHEROT